

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

ATTESTATION DE CAPACITÉ
à l'exercice de la profession de
COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT

Vu l'article R1422-4 du Code des Transports.

L'attestation de capacité à l'exercice de la profession de commissionnaire de transport

est délivrée sous le n° CP 441700864

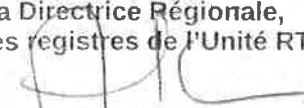
à M. MAIRE Dominique

né(e) le 10 janvier 1959 à LIXING LES ROUHLING (57)

demeurant à 18 rue Allmend 57200 WOELFLING LES SARREGUEMINES

Fait à METZ le 20 octobre 2017

Pour le Préfet de la Région Grand Est et par délégation,
Pour la Directrice Régionale,
La Responsable des registres de l'Unité RTR de Metz,


Agathe HAUSHERR